

<http://memoires-et-presences.fr/CONFERENCE-DE-PRESSE-REFUGIES-ITALIENS-11-JUILLET-11h>



CONFÉRENCE DE PRESSE, RÉFUGIÉS ITALIENS, 11 JUILLET, 11h.

- Actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juillet 2022

Copyright © Mémoires et Présences - Tous droits réservés

Depuis les années 80, la France avait accordé l'asile aux réfugiés italiens, à condition d'abandonner la lutte armée et de s'insérer dans la société française.

En 2021, Emmanuel Macron reniait la parole de la France et donnait suite aux demandes d'extradition de l'Italie.

Le 29 juin 2022, la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris a refusé ces extraditions sur la base du respect des principes fondamentaux du droit. Emmanuel Macron ayant pris aussitôt position sur les dix arrêts de la Cour d'appel, le parquet général vient de se pourvoir en cassation. En tant que garant de l'indépendance de la justice, les déclarations du Président de la République sont choquantes. En matière d'extradition, les pourvois en cassation sont très rares. Ils sont ici uniquement motivés par des considérations politiques.

Cette décision du parquet traduit un acharnement inadmissible à l'encontre de personnes intégrées dans la société française depuis quarante ans.

Une conférence de presse se tiendra lundi 11 juillet 2022, à 11h, dans les locaux des Éditions Actes Sud, 60-62 avenue de Saxe, Paris 15ème, pour dénoncer cette ingérence scandaleuse de l'exécutif et du politique dans la justice française.

La conférence de presse aura lieu en présence de Paul Brétecher (psychiatre), Jean-Paul Chagnollaud (professeur de sciences politiques), Pierre Lemaître (écrivain), d'Éric Vuillard (écrivain), seront lus les messages de soutien d'Annie Ernaux (écrivaine) et de Michèle Riot-Sarcey (historienne).

Seront également présents Irène Terrel (avocate), Antoine Comte (avocat).

Ceux qui souhaitent soutenir cette cause peuvent se joindre à nous.